



La saga du « Parc de mes rêves »

1998 à 2001 : gagner un parc sur les voitures

- 1985** Démolition des constructions, un terrain dégagé et goudronné est occupé par un parking provisoire.
Un panneau de l'Etat de Genève indique *Future zone verte - Parking provisoire réservé au personnel hospitalier*.
- 1998** **Création du groupe de travail Écomobilité à Cluse Roseraie¹** pour améliorer la qualité de vie dans le quartier et favoriser l'écomobilité (mobilité douce et transports publics).
Initiative de l'Association Transport et Environnement (ATE), soutenue par la Confédération, l'Etat et la Ville de Genève.
Enquête qualitative auprès des habitants, des écoliers et des employés du quartier.
- 1999** **Publications :**
- Résultats de l'enquête et programme d'actions
 - Rapport du Groupe présentant **39 propositions** pour rendre le quartier plus écomobile.
 - Une des 39 propositions demande la création d'un espace de verdure devant l'Hôpital
- Proposition du Conseil administratif PR23 (crédit d'étude)** qui reprend l'essentiel du travail du groupe Écomobilité
- 2000** Demande des habitants pour un parc d'un seul tenant relié au quartier et à l'école.
- 2001** Après moult discussions, la proposition du groupe Écomobilité est retenue, cela conduit à un **nouveau plan de circulation** qui prévoit la fermeture et la piétonisation du haut du boulevard de la Cluse et un nouvel itinéraire pour l'accès des véhicules à l'Hôpital qui n'empruntera plus la rue Micheli-du-Crest.
Concours d'aménagement sur mandat parallèle, le groupe Écomobilité est représenté dans le jury.
Lauréat: projet Altitude 385, bureau Link
Proposition du Conseil administratif No 194 en vue de l'ouverture d'un crédit de 6 040 000 francs destiné à l'aménagement du parc.

2002 à 2005 : projet, vote, autorisations, recours,...

- 2002** **Le 20 septembre, fête de soutien "Au parc de mes rêves "**
Fête avec les élèves de l'école Micheli-du-Crest, les parents et les habitants sur le site du futur parc afin d'exprimer l'attente du vote du crédit de réalisation par le Conseil municipal. Présence de Christian Ferrazino et de diverses personnalités.
Aménagement définitif de la **rotonde d'accueil de l'hôpital**.
Lancement, à l'initiative du groupe Écomobilité, de la campagne de sensibilisation "**les HUG**

¹ Le groupe de travail a une composition mixte avec des représentants des associations et des administrations cantonale (OTC Office cantonal de la mobilité, DGS direction générale de la santé) et communale (services d'urbanisme, des aménagements urbains et de la mobilité) parents d'élèves, habitants, petite enfance, enseignants, parascolaire. Dans un deuxième temps des représentants des HUG se joignent au groupe. La Maison de quartier de Plainpalais et l'ATE coordonnent les activités du groupe. Soutiens financiers : Énergie 2000, Ville et Canton de Genève et HUG pour la 2^{ème} phase

bougent écomobile" destinée à sensibiliser les employés des hôpitaux aux avantages de la mobilité douce.

Au Conseil municipal, opposition des partis de l'Entente et hésitations du Parti du travail au projet de parc. **Il n'y a pas de majorité pour le parc.**

Le rapport de la commission se fait attendre.

Publication de la demande d'autorisation dans la FAO le 28 octobre

Recours du TCS et du Groupement Transports et Economie, aux motifs que le projet supprime quelques places de stationnement et diminue l'accessibilité en voiture du quartier ; le comblement de la tranchée couverte en trémie est par ailleurs contesté.

2003 En janvier : **réunion de crise à la Maison de quartier**, les habitants et les associations sont décidés à se battre contre les oppositions et les blocages au Conseil municipal.

- Interventions ciblées auprès des partis politiques
- Interventions auprès des médias et de divers décideurs
- Des parents, des enfants et des représentants d'associations manifestent leur soutien au parc par leur présence au Conseil municipal.

Le 12 février, **le Conseil municipal vote à une large majorité la création du parc.**

- Une banderole **TCS bloque pas mon parc !** est suspendue sur le site du futur parc.
- Démarche de conciliation infructueuse auprès du TCS pour qu'il retire son recours
- En septembre, débat public à la Maison de quartier avec la participation de Christian Ferrazino, maire de la Ville de Genève, Guy Zwahlen président du TCS et Catherine Graf, représentante des habitants et associations.

En décembre, **recours rejetés sur le fond**, le TCS et le GTE n'ont pas la qualité pour agir, mais un vice de procédure retarde le préavis de la commission d'urbanisme.

2004 **Un aménagement temporaire**, sur une partie du parking, en attendant la réalisation définitive, est inauguré.

Plantation symbolique de tournesols de papier et chants par les élèves de l'école Micheli-du-Crest.

En septembre, **Fête au parc de mes rêves** dans le cadre de la semaine de la mobilité, animations pour les enfants, grillades et musique jusqu'à la nuit tombante.

En décembre, **nouvelle autorisation de construire et nouveaux recours contre le parc.**

L'autorisation de construire est bloquée par un recours de deux opposants, dont un commerçant.

2005 Irritation croissante dans le quartier. Un rassemblement est prévu.

Le 11 mai, les recours sont définitivement rejetés

Les associations annoncent qu'elles renoncent à toute initiative publique si, de leur côté, les opposants abandonnent toute nouvelle démarche qui entraverait la réalisation du parc.

Dépôt de plainte d'un recourant contre la Coordination en faveur du parc et convocation à la police : **renoncer à manifester peut être suspect !**

Pour l'été : la Ville de Genève complète l'aménagement temporaire du parc.

2005 à 2009 : un long chantier

En novembre, le parc des Chaumettes reçoit son **premier coup de pioche**. Début des travaux d'aménagement sur le haut du parc et piétonisation du tronçon du boulevard de la Cluse fermé à la circulation.

2006 Vote du crédit (PR444) pour le comblement de la rue Sautter

2007 **Inauguration de la première étape du parc**

Ouverture au public de la première partie du parc. Fanfare et jeux égayent l'événement

2008 **Travaux d'aménagement du parc dans sa totalité**

2009 Le groupe Écomobilité à Cluse-Roseraie relaie les remarques des habitants et exprime différentes demandes pour compléter les aménagements : installation de jeux favorisant la créativité, réduction de l'impact visuel des murs d'enceinte, amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite, végétalisation, interdiction du parc aux chiens,...

Le groupe Écomobilité publie "**Cluse-Roseraie : le retour**" qui fait l'inventaire des projets ou à

compléter.

12 juin : inauguration du Parc, dix ans après la publication du programme d'actions en 39 propositions du groupe Écomobilité à Cluse-Roseiraie, par le Maire de Genève, Rémy Pagani.